

Date : 6 mars 2019

# Communiqué de presse

## Madame Françoise Amat présidera la Commission de la certification professionnelle de France compétences

**Madame Françoise Amat a été nommée présidente de la commission de France compétences en charge de la certification professionnelle, par arrêté de la ministre du Travail du 26 février dernier, et publié au Journal officiel du 3 mars 2019.**

Cette commission est notamment chargée d'émettre des avis conformes sur les demandes d'enregistrement aux répertoires nationaux (Répertoire national des certifications professionnelles et Répertoire spécifique). Elle devra également établir une liste des métiers considérés comme particulièrement en évolution ou en émergence, sur proposition du Comité scientifique créé à cet effet.

Consulter la biographie de Françoise Amat sur notre site internet en cliquant [ici](#).

*Créée par [la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 \(art. 36\)](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation, le contrôle et l'évaluation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.*

### Contact presse

Emilia MOLDOVAN

[presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr) / 01 81 69 01 52

Consultez notre site internet directement sur : [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)